

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/09/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2019

Délibération n° D-2019-314

Groupe scolaire Emile Zola - Marché de rénovation des
sanitaires du bâtiment élémentaire - Lot 1 - Avenant n°1

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Groupe scolaire Emile Zola - Marché de rénovation
des sanitaires du bâtiment élémentaire - Lot 1 -
Avenant n°1**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 23 avril 2018, le Conseil municipal a approuvé les marchés concernant les « travaux pour la rénovation des sanitaires de l'école élémentaire Emile Zola ».

Le lot 1 – Cloisons sèches, plafonds, menuiseries intérieures a été attribué à l'Entreprise SCI Bâtiment de Niort pour un montant de 37 490,00 € HT soit 44 988,80 € TTC.

A ce jour, il s'avère que des travaux d'encoffrement de gaine d'angle, non prévus initialement, doivent être réalisés dans les blocs sanitaires filles et qu'il y a lieu de passer un avenant en plus-value pour un montant de 1 289,57 € HT soit 1 547,48 € TTC, représentant une augmentation du marché de 3,44, %.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au lot 1 pour un montant de 1 289,57 € HT portant le montant total du lot 1 à 38 779,57 € HT soit 46 535,48 € TTC ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

**TRAVAUX DE RENOVATION DES SANITAIRES DES ELEVES DE
L'ECOLE ELEMENTAIRE EMILE ZOLA
Lot 1 – Cloisons sèches, plafond, menuiseries intérieures**

MARCHE N° 18231M019

AVENANT N° 1

Entre :

La ville de NIORT, représentée par son Maire en exercice, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 16 septembre 2019,

d'une part,

et

L'entreprise SARL CSI BATIMENT située 20 rue Jean-François Cail – 79000 NIORT

d'autre part.

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 23 mai 2018.

Dans le cadre du déroulement du chantier de rénovation des sanitaires des élèves de l'école élémentaire Emile Zola, des travaux supplémentaires d'encoffrement des canalisations s'avèrent nécessaires dans le bloc sanitaire des filles, pour un montant de 1 289,57 € HT, soit 1 547,48 € TTC (selon devis annexé au présent avenant).

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – MONTANT DU MARCHE

Le nouveau montant du marché est le suivant :

Montant initial € HT	37 490,00
Avenant € HT	1 289,57
Montant après avenant € HT	38 779,57
TVA 20%	7 755,91
Montant € TTC	46 535,48

ARTICLE 2 – AUTRES CLAUSES

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différend relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

Toutes les autres clauses et conditions générales du marché restent inchangées pour autant qu'elles ne soient pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant.

Fait en 1 exemplaire original

<p>à _____, le _____</p> <p>Le titulaire (cachet et signature)</p>	<p>à Niort, le _____</p> <p>Le Pouvoir Adjudicateur</p>
--	---